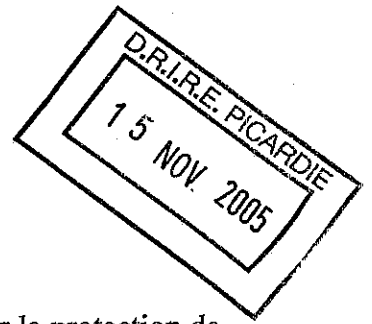


1507



PREFECTURE DE L'OISE

Installations classées pour la protection de
l'environnement

Déclaration de changement de raison sociale

Récépissé du 4 novembre 2005

LE PREFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance 2000.914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret 53.578 du 20 mai 1953 modifié et complété fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Vu le décret 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application des dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, reprises au code de l'environnement, livre V, titre I^{er}, notamment son article 34 ;

Vu les actes administratifs réglementant le fonctionnement de l'établissement exploité à RIBECOURT-DRESLINCOURT par la société Nova Chemicals Europe SAS ;

Vu la déclaration de changement de raison sociale souscrite le 25 octobre 2005 par Monsieur le directeur de la société Nova Innovene France sas ;

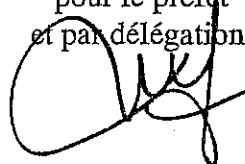
DONNE RECEPISSE

à Monsieur le directeur de la société Nova Innovene France SAS de sa déclaration de changement de raison sociale susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 4 novembre 2005

pour le préfet
et par délégation,



Nadine COURSELLE